

**Carène** (n.f.) : arête saillante formée par la proéminence de la nervure centrale d'une feuille, d'un sépale, etc.

**Centrifuge** (adj.) : dont le développement s'effectue du centre vers la périphérie.

**Charnu** (adj.) : qualifie un organe dont les tissus sont gorgés de suc.

**Chorologie** (n.f.) : étude de la répartition actuelle et passée des espèces.

**Collète** (n.m.) : poil ou petite excroissance pluricellulaire, sécrétrice de glu (mucilage).

**Colporé** (adj.) : qualifie une ouverture contenant des pores (→ pollen).

**Colpus** (n.m., pl. colpi) : ouverture allongée en forme de sillon, plus de deux fois plus longue que large (→ pollen).

**Coriace** (adj.) : qualifie un organe à la consistance du cuir c'est-à-dire tenace et résistant.

**Corolle** (n.f.) : ensemble des pétales d'une fleur (→ fleur).

**Costé** (adj.) : muni de côtes.

**Côte** (n.f.) : saillie longitudinale sur un organe (tige, fruit, ...).

**Cunéiforme** (adj.) : qualifie un organe à extrémité triangulaire (→ feuille).

**Cuspidé** (adj.) : qualifie un organe se terminant assez brusquement en pointe aiguë, mais non forcément rigide (voir acuminé) (→ feuille).

**Cyme ou cime** (n.f.) : inflorescence simple définie, dans laquelle l'axe principal est terminé par la fleur centrale de l'inflorescence qui fleurit la première et arrête la croissance de l'axe, d'où le qualificatif de définie. Il en est de même des axes secondaires, tous terminés par une fleur. Contrairement au cas des inflorescences indéfinies, la floraison est centrifuge. On observe surtout cette espèce d'inflorescence dans les végétaux à feuilles opposées (→ inflorescence).

**Décussé** (adj.) : qualifie des éléments disposés en croix. En botanique ce terme s'applique à des paires de feuilles opposées disposées perpendiculairement à chaque noeud (→ feuille).

**Déprimé** (adj.) : qualifie un organe plus ou moins creux et affaissé.

**Dichasiale** (adj.) : qualifie une inflorescence cymeuse présentant un dichasium et donc portant des branches de fleurs par paires.

**Dichasium** (n.m.) : double ramification à partir d'un bourgeon terminal (→ inflorescence).

**Dichotomie** (n.f.) : mode de ramification dichotome.

**Dimorphisme** (n.m.) : caractère d'une espèce ou d'un organe présentant deux morphologies différentes.

**Diploïde** (adj.) : qualifie un organisme possédant deux lots de chromosomes appariés dans chaque noyau cellulaire (symbolisé par 2n).

**Disque** (n.m.) : organe présent au sommet du pédoncule floral ayant l'aspect d'un anneau glandulaire sur lequel sont fixées les pièces florales (disque nectarifère).

**Distal** (adj.) : qualifie une position éloignée de la base d'un individu ou d'un organe.

**Dorsal** (adj.) : = abaxial

**Drupe** (n.f.) : fruit charnu caractérisé par son endocarpe lignifié (→ fruit).

**Éléments supratectaux** : petites excroissances de forme et de densité variables selon les espèces, se développant à la surface de la sexine (→ pollen).

**Elliptique** (adj.) : qualifie un organe en forme d'ellipse (→ feuille).

**Embryon** (n.m.) : ensemble de cellules diploïdes, indifférenciées, dérivant d'un zygote et se développant sur le pied mère (→ graine).

**Endémique** (adj.) : qualifie un taxon qui est propre à une région géographique circonscrite et limitée.

**Endocarpe** (n.m.) : partie la plus interne du péricarpe (→ fruit).

**Engainant** (adj.) : qualifie un organe qui forme une gaine autour d'un autre (→ feuille).

**Entreœud** (n.m.) : espace compris entre deux nœuds successifs sur la tige d'un végétal.

**Épicarpe** (n.m.) : partie la plus externe du péricarpe (→ fruit).

**Épicotyle** (n.m.) : partie de la jeune plante en germination située au-dessus de l'insertion du ou des cotylédons (→ graine).

**Espèces cryptiques** : espèces qui se ressemblent tellement qu'il est impossible de les distinguer l'une de l'autre d'un point de vue morphologique, même si elles satisfont tous les autres critères de définition d'une espèce.

**Étamine** (n.m.) : microsporophylle des Angiospermes, composée d'un filet, d'un connectif et d'une anthère.

**Exine** (n.f.) : paroi externe du grain de pollen, caractérisée par sa structure, son ornementation et la position des ouvertures. Elle est résistante à la décomposition. L'exine est double, constituée d'extexine à l'extérieur, et d'endexine sur la face interne (→ pollen).

**Exsert** (adj.) : qualifie un organe (souvent une étamine) qui fait saillie hors de son logement (pour une étamine, souvent le tube de la corolle).

**Filet** (n.m.) : partie de l'étamine s'insérant sur le réceptacle ou le périgone et portant l'anthère (→ étamine).

**Filiforme** (adj.) : qualifie un organe aussi fin qu'un fil.

**Fleur** (n.f.) : appareil reproducteur des Angiospermes, composé à la base de pièces stériles ou périgone et de pièces fertiles (étamines et carpelles), le tout inséré sur un réceptacle.

**Floraison** (n.f.) : formation et épanouissement de la fleur, puis période durant laquelle cette fleur est épanouie.

**Foliacé** (adj.) : qualifie une structure qui, morphologiquement, rappelle une feuille.

**Fructifère** (adj.) : qualifie un organe qui porte des fruits.

**Fructification** (n.f.) : phénomène de formation et de maturation du fruit.

**Fruit** (n.m.) : *sensu stricto* organe provenant de la transformation du carpelle après la fécondation.

**Gaine** (n.f.) : partie proximale, basale, d'une feuille qui entoure la tige qui la porte (→ feuille).

**Glabre** (adj.) : dépourvu de poils.

**Globuleux** (adj.) : de forme sphérique ou subsphérique.

**Gorge** (n.f.) : partie supérieure du tube de la corolle d'une fleur sympétale.

**Graine** (n.f.) : organe de dissémination de la plante provenant de la maturation de l'ovule fécondé.

**Grappe** (n.f.) : = racème.

**Gynécée** (n.m.) : ensemble des carpelles.

**Hermaphrodite** (adj.) : qualifie une fleur possédant à la fois des étamines et des carpelles fonctionnels.

**Hétérostyle** (n.f.) : caractère d'une espèce dont les styles présentent des tailles variables.

**Hypanthium** (n.m.) : réceptacle en forme de coupe constitué par la fusion des parties basales des sépales, pétales et filets des étamines.

**Imbriqué** (adj.) : qualifie une préfloraison ou une estivation dans laquelle un pétale est recouvert par ses voisins, un autre recouvre ses voisins, les trois derniers étant à la fois recouvrants et recouverts ; donnant l'aspect des organes insérés comme les tuiles d'un toit (→ fleur).

**Inclus** (adj.) : qualifie des étamines ne dépassant pas du tube de la corolle.

**Index d'apocolpium** : ratio de la distance séparant les sommets de deux ectocolpi et du diamètre équatorial d'un grain de pollen.

**Infère** (adj.) : qualifie un gynécée situé en dessous du niveau d'insertion des autres verticilles de pièces florales (→ gynécée).

**Inflorescence** (n.f.) : disposition de l'ensemble des fleurs d'un individu.

**Infrutescence** (n.f.) : disposition de l'ensemble des fruits d'un individu.

**Introrse** (adj.) : qualifie une étamine dont la déhiscence de l'anthère s'effectue vers l'intérieur de la fleur (→ étamine).

**Isopolaire** (adj.) : qualifie un grain de pollen ou une spore dans laquelle les faces proximale et distale de l'exine sont semblables et donc également réparties dans chaque hémisphère.

**Lâche** (adj.) : qualifie quelques organes composés dont les diverses parties sont écartées les unes des autres.

**Lancéolé** (adj.) : en forme de fer de lance (→ feuille).

**Latex** (n.m.) : mélange de polyterpènes sécrété par certains végétaux sous forme d'un liquide laiteux.

**Ligneux** (adj.) : qualifie un organe contenant du xylème secondaire et acquérant la consistance du bois.

**Limbe** (n.m.) : partie en général aplatie et élargie de la feuille (→ feuille).

**Linéaire** (adj.) : qualifie une feuille ou un autre organe allongé et très étroit.

**Lobe** (n.m.) : division arrondie de la marge d'un organe.

**Loge** (n.f.) : partie de l'anthere contenant en général deux sacs polliniques, les deux loges de l'anthere sont réunies par le connectif (→ étamine).

**Lumina** (n.m.) : espace délimité par les muri (→ pollen).

**Mésocarpe** (n.m.) : partie médiane du péricarpe (→ fruit).

**Micropyle** (n.m.) : discontinuité des téguments de l'ovule par lequel entre le tube pollinique en général (→ ovule).

**Monade** (n.m.) : définit un grain de pollen dispersé en tant qu'unité individuelle, plutôt qu'en association avec d'autres, comme dans une dyade, tétrade ou polyade.

**Mucron** (n.m.) : petite pointe à l'extrémité d'un organe (→ feuille).

**Mucroné** (adj.) : qui se termine par un mucron (→ feuille).

**Muri** (n.m.) : crête qui fait partie de l'ornementation et sépare le lumina dans un grain de pollen réticulé ou les stries dans un grain de pollen strié.

**Nectar** (n.m.) : sécrétion sucrée de certains végétaux en général attractive pour les insectes.

**Nectarifère** (adj.) : qualifie une plante ou un organe qui sécrète du nectar.

**Nervation** (n.f.) : disposition des nervures dans une feuille (→ feuille).

**Nerville** (n.f.) : petite nervure de deuxième ou de troisième ordre.

**Nervure** (n.f.) : structure conductrice de sève située dans le limbe des feuilles (→ feuille).

**Nexine** (n.f.) : couche interne de l'exine, dépourvue de la caractéristique sculpturale de la couche la plus externe (sexine) dans la paroi d'un grain de pollen ou d'une spore.

**Nœud** (n.m.) : zone plus ou renflée de la tige où naît une paire de feuilles.

**Oblong** (adj.) : qualifie un organe plus large que long et arrondi aux deux extrémités (→ feuille).

**Obovale** (adj.) : en forme d'ovale renversé (→ feuille).

**Obtus** (adj.) : qualifie un organe dont l'extrémité est arrondie (→ feuille).

**Odorant** (adj.) : qui dégage une odeur.

**Opposé** (adj.) : qualifie deux organes insérés au même niveau et se faisant face (→ feuille).

**Orthotrope** (adj.) : qualifie un ovule dans lequel le hile, le micropyle et la chalaze sont alignés (→ ovule).

**Ovaire** (n.m.) : partie basale du carpelle contenant les ovules, par extension partie basale renflée d'un gynécée syncarpe (→ gynécée).

**Ovale** (adj.) : qualifie un organe dont le contour évoque la forme d'un œuf (→ feuille).

**Ovoïde** (adj.) : en forme d'œuf.

**Ovule** (n.f.) : structure d'origine sporophytique composée d'un ou plusieurs téguments entourant le nucelle (macrosporangie) dans lequel se développe par endosporie le gamétophyte femelle (endosperme ou sac embryonnaire).

**Papyracé** (adj.) : qualifie un organe qui est mince et sec, présentant la consistance du papier (→ feuille).

**Pauciflore** (adj.) : à peu de fleurs.

**Pédicelle** (adj.) : pédoncule floral dans une inflorescence.

**Pédoncule** (adj.) : axes principaux d'une inflorescence et portant les pédicelles.

**Pentamère** (adj.) : qualifie une fleur dont les verticilles comprennent chacun cinq pièces.

**Perforé** (adj.) : qualifie la présence de trous, appliqué en palynologie à des trous de moins de 1 µm de diamètre et généralement situés dans le tectum.

**Péricarpe** (n.m.) : enveloppe du fruit, provenant du développement des parois du carpelle (→ fruit).

**Persistant** (adj.) : qualifie un organe ou un ensemble de pièces qui restent en place plus longtemps que chez la plupart des autres espèces.

**Pétale** (n.m.) : chacune des pièces stériles, en général colorées, de la corolle (→ fleur).

**Pétiole** (n.m.) : partie de la feuille qui relie le limbe à l'axe qui porte la feuille (→ feuille).

**Pivot** (n.m.) : racine principale d'une plante de laquelle partent latéralement des racines secondaires, des radicules, etc.

**Placenta** (n.m.) : bourrelet plus ou moins saillant de la paroi de l'ovaire qui porte les ovules.

**Placentation** (n.f.) : mode de distribution des placentas dans l'ovaire (→ gynécée).

**Poil** (n.m.) : formation épidermique uni- ou pluricellulaire présente à la surface de divers organes.

**Pollen** (n.m.) : gamétophyte mâle des Spermaphytes.

**Pollinisation** (n.f.) : transport du pollen depuis les étamines jusqu'aux stigmates.

**Poré** (adj.) : qualifie un pollen ou une spore avec des ouvertures en forme de pore.

**Pore** (n.m.) : terme général, appliqué en palynologie à une ouverture circulaire ou elliptique avec un rapport longueur/largeur inférieur à 2.

**Port** (n.m.) : silhouette, aspect d'un être vivant.

**Préfloraison** (n.f.) : disposition des pétales dans le bouton floral.

**Proximal** (adj.) : qualifie, sur un organe, un positionnement proche du lieu d'attache de cet organe.

**Pubescent** (adj.) : qualifie un organe densément couvert de poils fins et mous.

**Quadrangulaire** (adj.) : qui présente une section à quatre angles.

**Réceptacle** (n.m.) : surface d'insertion des pièces florales (→ fleur).

**Régulier** (adj.) : = actinomorphe.

**Révoluté** (adj.) : qualifie la marge d'une feuille qui est repliée vers l'extérieur et en dessous.

**Rugueux** (adj.) : qualifie une surface rude au toucher.

**Scabra** (n.f., pl. scabrae) : éléments d'ornementation (de petites taches rugueuses isodiamétriques), de toutes formes, inférieurs à 1 µm dans toutes les directions (→ pollen).

**Sempervirent** (adj.) : qualifie les végétaux ligneux qui conservent un feuillage vert toute l'année.

**Sépale** (adj.) : pièce du calice (→ fleur).

**Septum** (n.m.) : = cloison.

**Sessile** (adj.) : qualifie un organe ou une structure dépourvue de pédoncule, de pédicelle ou de pétiole (→ feuille).

**Sexine** (n.f.) : correspond à la couche externe de l'exine à surface distinctement sculptée sur la paroi d'un grain de pollen ou d'une spore.

**Sous-arbrisseau** (n.m.) : chaméphyte très bas, ramifié dès le sol.

**Sphéroïdal** (adj.) : plus ou moins sphérique.

**Stigmate** (n.m.) : extrémité du style destinée à la réception du pollen et lieu de sa germination (→ fleur).

**Stigmatique** (adj.) : qui concerne le stigmate.

**Stipule** (n.f.) : organe (le plus souvent pair) foliacé ou épineux situé de part et d'autre du pétiole au niveau de sa jonction sur l'axe (→ feuille).

**Style** (n.m.) : partie amincie et plus ou moins allongée (parfois nulle) du carpelle reliant l'ovaire au stigmate (→ fleur).

**Subcapitée** (adj.) : faussement ou pas complètement capitée.

**Subcoriace** (adj.) : faussement ou pas complètement coriace.

**Subcylindrique** (adj.) : faussement ou pas complètement cylindrique.

**Subglobuleux** (adj.) : faussement ou pas complètement globuleux.

**Subtronqué** (adj.) : faussement ou pas complètement tronqué.

**Subtropical** (adj.) : qualifie une répartition oscillant autour des tropiques.

**Succulent** (adj.) : qualifie une plante ou un organe charnu, gorgé de suc.

**Supra-axillaire** (adj.) : qualifie un organe situé au-dessus de l'aisselle d'une feuille.

**Sympatrique** (n.f.) : désigne l'existence de deux espèces phylogénétiquement proches, vivant sur un même territoire mais ne s'hybridant pas.

**Tectum** (n.m. ; pl. tecta) : couche externe de la sexine qui forme une enveloppe sur les columelles, les granules ou d'autres éléments infratectaux.

**Tégument** (n.m.) : tissu protecteur simple ou double de l'ovule puis de la graine (→ ovule, graine).

**Tétramère** (adj.) : qualifie une fleur dont les verticilles comportent chacun quatre pièces à la base.

**Thyrse** (n.m.) : inflorescence composée mixte, en grappe fusiforme.

**Thyrsoïdale** (adj.) : qualifie une inflorescence dont l'aspect général est celui d'une grappe dite thyrsoïde (en thyrses).

**Tronqué** (adj.) : qualifie un organe s'interrompant brusquement si bien qu'on a l'impression qu'il en manque une partie (→ feuille, lobe calicinal...).

**Uniflore** (adj.) : qualifie une plante ne formant qu'une seule fleur.

**Valvaire** (adj.) : qualifie une préfloraison ou une estivation dans laquelle les pétales ou les sépales ne se recouvrent pas, tout au plus se touchant par leur marge (→ fleur).

**Ventral** (adj.) : = adaxial.

**Verticillé** (adj.) : disposé en verticille.

**Verticille** (n.m.) : ensemble d'organes de même nature insérés en cercle et à un même niveau.

**Vue équatoriale** : angle d'observation à mi-chemin entre les pôles proximal et distal, encerclant le grain (→ pollen).

**Vue polaire** : vue dans laquelle l'axe polaire est dirigé vers l'observateur (→ pollen).

**Xylème** (n.m.) : tissu conducteur lignifié assurant la conduction de la sève brute.

**Zonoaperturé** (adj.) : orné d'ouvertures situées seulement à l'équateur. Les pollens zonoaperturés incluent les zonocolpés, les zonocolporés et les zonoporés.

**Zygomorphe** (adj.) : qualifie une fleur dont la symétrie passe par un plan et non par un axe.

## Bibliographie

- ACKERMAN, J.D., TREJO-TORRES, J.C. & CRESPO-CHUY, Y. 2007. Orchids of the West Indies: predictability of diversity and endemism. *J. Biogeogr.* 34 : 779-786.
- AKOËGNINOÛ, A., VAN DER BURG, W.J. & VAN DER MAESEN, L.J.G. 2006. *Flore analytique du Bénin*. Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, 876 pp.
- ANDERSON, W.R. 1973. A morphological hypothesis for the origin of heterostyly in the Rubiaceae. *Taxon* 22 : 537-542.
- ANDREWS, F.W. 1952. *The Flowering Plants of the Sudan*. Vol II. T. Buncle & Co, Scotland.
- ANONYME. 1962. Systematics Association Committee for descriptive biological terminology. *Taxon* 11 : 145-156.
- AUBREVILLE, A. 1959. *Flore forestière de la Côte d'Ivoire*, 2<sup>e</sup> éd. Centre technique forestier tropical, Nogent-sur-Marne, tome 3, 343 pp.
- AXELROD, D.I. & RAVEN, P.H. 1978. Late cretaceous and tertiary vegetation history of Africa. Biogeography and ecology of Southern Africa. In : WERGER, M.J.A. (Éd.) *Monographiae Biologicae* 32. Junk, La Haye : 79-130.
- BAKER, H.G. 1956. Pollen dimorphism in the Rubiaceae. *Evolution* 10 (1) : 23-31.
- BAMPS, P. 1982. *Flore d'Afrique centrale (Zaïre-Rwanda-Burundi)*. Répertoire des lieux de récolte. Jardin botanique national de Belgique, Bruxelles, 224 pp.
- BARRETT, S.C.H. 1992. Heterostylous genetic polymorphisms: model systems for evolutionary analysis. In : BARRETT, S.C.H. (Éd.). *Evolution and Function of Heterostyly*. Springer Verlag, Berlin, pp. 1-29.
- BENTHAM, G. 1849. Rubiaceae. In : HOOKER, W.J. *et al.* (Éd.). *Niger Flora*. Hippolyte Baillière Publisher, Londres, pp. 203-577.
- BICKFORD, S.A., LAFFAN, S.W., DE KOK, R. & ORTHIA, L. 2004. Spatial analysis of taxonomic and genetic patterns and their potential for understanding evolutionary histories. *J. Biogeogr.* 31 : 1715-1733.
- BOCK, W.J. 2004. Species: the concept, category and taxon. *J. Zool. Syst. Evol. Res.* 42 : 178-190.
- BORN, C. 2007. Diversité génétique et dynamique des forêts d'Afrique centrale. Une étude multi-échelle de la structure de la diversité génétique d'un arbre pionnier, *Aucoumea klaineana*. Thèse de doctorat, Université Montpellier II. Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier, 79 pp.
- BOUQUET, A. & DEBRAY, M. 1974. Plantes médicinales de la Côte-d'Ivoire. *Travaux et documents de l'ORSTOM* 32 : 1-231.
- BRAY, L. 2009. L'espèce, discussion d'une notion intuitive. *Hommes et planètes* 43 : 32-35.
- BREMER, B. 2009. A review of molecular phylogenetic studies of Rubiaceae. *Ann. Miss. Bot. Gard.* 96 (1) : 4-26.

- BREMER, B. & ERIKSSON, T. 2009. Time tree of Rubiaceae: phylogeny and dating the family, subfamilies, and tribes. *Inter. J. Pl. Sc.* 170 : 766-793.
- BRIGGS, J.C. 2003. The biogeographic and tectonic history of India. *J. Biogeogr.* 30 : 381-388.
- BUCHNER, R. & PUFF, C. 1993. The genus complex *Danais-Schismatoclada-Payera* (Rubiaceae): character states, generic delimitation and taxonomic position. *Adansonia* 15 : 23-74.
- BRUNKEN, U., SCHMIDT, M., DRESSLER, S., JANSSEN, T., THIOMBIANO, A. & ZIZKA, G. 2008. *West African Plants. A Photo Guide*. Forschungsinstitut Senckenberg, Frankfurt/Main.
- CHEEK, M., POLLARD, J., ONANA, J.M., BARBYSHIRE, I. & WILD, C. 2004. *The Plants of Kupe, Mwanenguba and the Bakossi Mountains, Cameroon. A Conservation Checklist*. Royal Botanic Gardens, Kew, 508 pp.
- CRACRAFT, J. 1983. The significance of phylogenetic classifications for systematic and evolutionary biology. In : FELSENSTEIN, J. (Éd.). *Proceedings NATO Advanced Study Institute on Numerical Taxonomy*. Springer Verlag, Berlin, pp. 1-17.
- CRACRAFT, J. 1989. Molecules and morphology in evolution: conflict or compromise ? *Cladistics* 5 : 202-211.
- DAVIS, A.P. & FIGUEIREDO, E. 2005. A checklist of the Rubiaceae (coffee family) of Bioko and Annobon (Equatorial Guinea, Gulf of Guinea). *Syst. Biodiv.* 5 : 159-186.
- DAVIS, A.P., GOVAERTS, R., BRIDSON, D.M., RUHSAM, M., MOAT, J. & BRUMMITT, N.A. 2009. A global assessment of distribution, diversity, endemism, and taxonomic effort in the Rubiaceae. *Ann. Miss. Bot. Gard.* 96 : 68-78.
- DE BLOCK, P. 1998. The African species of *Ixora* (Rubiaceae-Pavetteae). *Opera Bot. Belg.* 9 : 1-218.
- DE BLOCK, P. & RANDRIAMBOAVONJY, T. 2015. Three new species of *Craterispermum* (Rubiaceae) from Madagascar. *Phytotaxa* 206 (1) : 79-89.
- DE WILDEMAN, E. 1923. *Plantae Bequaertianae II : Études sur les récoltes botaniques du Dr J. Bequaert (1913-1915)*. Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, 570 pp.
- DEGREEF, J. 2006. Revision of continental African *Tarenna*. *Opera Bot. Belg.* 14 : 150 pp.
- DELSUC, F. & DOUZERY, E.J.P. 2004. Les méthodes probabilistes en phylogénie moléculaire. Les modèles d'évolution des séquences et le maximum de vraisemblance. *Biosystema, Société française de Systématique* 22 : 59-74.
- DESSEIN, S. 2003. Systematic studies in the Spermaceae (Rubiaceae). Thèse de doctorat, K.U. Leuven, 403 pp.
- DESSEIN, S., OCHOTERENA, H., DE BLOCK, P., LENS, F., ROBBRECHT, E., SCHOLS, P., SMETS, E., VINCKIER, S. & HUYSMANS, S. 2005. Palynological characters and their phylogenetic signal in Rubiaceae. *Bot. Rev.* 71 (3) : 354-414.